



Barreau de
Montréal

CÉRÉMONIE DE LA RENTRÉE JUDICAIRE

ALLOCUTION

Me Alice Popovici

10 septembre 2026, 17 h

Le Reine Elizabeth

Allocution - Bâtonnière de Montréal

Distingués invités,

Madame la juge Duval-Hesler, merci encore pour ce moment que nous venons de partager. Vous honorer ce soir, c'est aussi honorer tout ce que votre carrière représente : une justice qui ne cesse d'évoluer, portée par celles et ceux qui refusent de s'en tenir au *statu quo*.

Je ne peux pas non plus passer sous silence un moment marquant pour notre système de justice. Après l'apport marquant de l'honorable Manon Savard à la tête de la magistrature québécoise, c'est maintenant la juge Geneviève Cotnam qui devient juge en chef du Québec. Comme quoi, ces dernières années, ce titre semble avoir un net penchant pour le féminin ! Le Barreau de Montréal entretient une collaboration étroite avec la Cour d'appel depuis plusieurs années, et nous avons bien l'intention de poursuivre ce travail avec vous, Madame la juge en chef.

Cette année, pour mon mandat comme bâtonnière du Barreau de Montréal, j'ai choisi le thème **Évoluer avec ambition**. J'ai immigré au Canada avec mes parents, en provenance de la Roumanie, à l'âge de sept ans. J'ai vu mon père reprendre des études de médecine ici, alors qu'il était déjà chirurgien dans son pays d'origine. J'ai vu ma mère travailler sans relâche, nettoyer des maisons, agir comme traductrice, elle qui avait été professeure avant notre arrivée. Nos épiceries dépendaient des spéciaux. Nous marchions, faute de voiture. Et pourtant, mes parents n'ont jamais cessé d'avancer. Aujourd'hui, mon frère et moi sommes tous les deux avocats, et mon père est devenu médecin au Québec.

C'est cette persévérance qui m'habite encore, quinze ans après le début de ma pratique en droit de la famille. Elle m'habite comme avocate, et elle m'habite tout autant comme mère d'Olivia et de Victoria, et comme épouse de Ronnie, qui est Algonquin de la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg, un héritage que portent aussi nos filles. Et je crois profondément qu'on peut tout avoir : une carrière exigeante et une vie de famille épanouie. La conciliation travail-famille, ou comme on dit le *work-life balance*, n'est pas un mythe. C'est un choix qu'on fait chaque jour, et c'est aussi une responsabilité que nous avons, comme membre de cette profession, d'en faire une réalité accessible à tous, pas seulement à celles et ceux qui ont les moyens de se l'offrir.

Le Barreau de Montréal, comme organisation, est appelé à évoluer lui aussi. Notre section est la plus grande des 15 sections du Barreau du Québec et le deuxième Barreau francophone en importance au monde, avec plus de 17 000 membres.

Une organisation de cette envergure ne peut pas se permettre l'immobilisme. Le Barreau de Montréal demeure un acteur du renouvellement de la justice à Montréal, préoccupé par l'état de la primauté du droit au Québec, et c'est pourquoi il s'est associé au Sommet sur l'état de la primauté du droit, tenu les 8 et 9 septembre derniers au Palais des congrès de Montréal, en collaboration avec le Barreau du Québec.

Un sondage réalisé récemment pour le Barreau du Québec a révélé que 43 % des Québécois affirmaient que leur confiance envers les institutions publiques avait diminué. Le Sommet s'inscrit dans une série de trois actions déployées pour protéger et renforcer la primauté du droit au Québec, et a réuni de nombreux invités internationaux, dont plusieurs sont avec nous ce soir. Les défis auxquels nous faisons face demeurent bien réels, mais nos interventions restent constantes.

Cette évolution, nous la voyons aussi du côté de nos institutions judiciaires. La Cour municipale de Montréal célèbre cette année ses 175 ans. Fondée sous le nom de Cour du recorder de la cité, elle est devenue, avec le temps, une véritable justice de proximité : c'est souvent elle qui accueille les citoyens les plus vulnérables, ceux aux prises avec l'itinérance, la santé mentale ou la violence conjugale, et elle a su développer des programmes novateurs pour mieux les accompagner. Je tenais à souligner, au nom du Barreau de Montréal, cet anniversaire important pour l'accès à la justice dans notre ville.

Il existe aussi une évolution au sein de notre organisation en lien avec la protection et la confiance du public : le Barreau de Montréal continue de lutter contre l'exercice illégal du droit, un enjeu qui préoccupe de nombreux barreaux à travers le monde ainsi que de nombreux organismes sur l'île de Montréal. En 2024, nous avons lancé une campagne de sensibilisation contre les faux avocats en immigration, en collaboration avec des organismes comme **Immigrant Québec**, et nous continuons d'intervenir régulièrement dans les médias pour rappeler les précautions essentielles à prendre pour éviter les fraudes.

Cette année est aussi riche de développements, à commencer par notre **Programme de bourses pour la relève en droit de l'immigration et en droit de la jeunesse**, financé grâce au réinvestissement des sommes provenant de la dissolution de l'Association d'entraide des avocats de Montréal. Près de 40 candidatures d'étudiants et de jeunes professionnels ont été soumises, dont 26 dossiers admissibles ont été évalués avec rigueur par notre comité des bourses. En juin dernier, nous avons annoncé que sept bourses de 5 000 \$ ont été remises à sept étudiantes qui se sont démarquées par la qualité de leur parcours. J'ai le plaisir de les

féliciter et de les accueillir avec nous ce soir, alors qu'elles font elles-mêmes leurs premiers pas dans cette communauté juridique.

Et c'est dans cet esprit de conciliation, de soutien et d'évolution que j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui, dans la continuité de la modernisation de nos programmes, le lancement officiel du **nouveau programme de mentorat du Barreau de Montréal**. Ce programme répond avant tout à un besoin exprimé par nos membres eux-mêmes : celui d'être mieux accompagnés dans une profession exigeante, où la compétence ne se construit pas seule, mais par l'expérience partagée. Le mentorat, ce n'est pas un luxe : c'est un des fondements d'une pratique du droit compétente et durable. C'est d'ailleurs aussi une recommandation du rapport du Jeune Barreau de Montréal sur la santé et le bien-être des avocats, un enjeu qui est aussi au cœur du thème de la présidence de Me Jeanne Gagné, présidente du JBM.

Depuis deux ans, une équipe dévouée de notre permanence travaille sans relâche à bâtir les fondations de ce programme, pour répondre à la demande grandissante des avocates et avocats de Montréal : formation pour les mentors, guides pratiques, module de parrainage intégré à notre nouvelle base de données. Un travail de fond, mais un travail essentiel, pour assurer la réussite de ce programme.

Ce dernier jumellera des avocates et avocats chevronnés à celles et ceux qui souhaitent approfondir leur développement professionnel, grâce à une plateforme numérique développée en collaboration avec le Jeune Barreau de Montréal, la Fondation du Barreau du Québec et Mentorat Québec. Les inscriptions, tant pour les mentors que pour les mentorés, débiteront dès cet automne, et une première cohorte sera lancée dans la foulée.

D'ailleurs, j'en profite pour lancer un appel à toutes celles et ceux qui sont dans cette salle ce soir : nous serons à la recherche de mentors pour accompagner nos jeunes avocates et avocats, ainsi que celles et ceux en transition professionnelle. Votre contribution est inestimable pour la réussite de ce programme, et je vous invite aussi à en parler autour de vous et à solliciter vos collègues.

Pourquoi ce projet me tient-il autant à cœur? Parce qu'il répond directement aux défis que vit notre profession aujourd'hui. Les avocates et avocats en début de carrière, ceux qui pratiquent seuls ou dans de petits cabinets, ceux qui traversent une transition professionnelle : ils nous disent, sous une forme ou une autre, qu'ils se sentent seuls avec leurs questions et qu'ils n'osent pas toujours les poser. Plusieurs juges nous en parlent aussi : ils constatent, dans certains dossiers, les conséquences bien réelles de cet isolement professionnel. Le mentorat, c'est une façon concrète de briser cet isolement, et de transmettre non seulement

des connaissances juridiques, mais aussi les leçons plus difficiles à enseigner : comment gérer sa pratique sans y perdre sa vie, comment demander de l'aide, comment évoluer sans s'épuiser.

C'est ça, pour moi, évoluer avec ambition. Ce n'est pas choisir entre la carrière et la famille, entre l'excellence professionnelle et le repos. C'est croire qu'on peut tout avoir, et bâtir, ensemble, les conditions pour que ce soit vrai pour la prochaine génération d'avocates et d'avocats aussi.

Cette année, je m'engage à travailler main dans la main avec mon conseil d'administration et avec toute l'équipe de la permanence du Barreau de Montréal, dont le travail, souvent invisible, rend possible tout ce dont je viens de vous parler ce soir. Je veux exercer ce mandat dans un esprit de collaboration et de modernisation, parce qu'une organisation comme la nôtre n'évolue pas depuis un bureau fermé, mais autour d'une table, avec celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Avant de terminer, mon année comme bâtonnière ne serait pas complète sans l'organisation du traditionnel Grand entretien de la bâtonnière, un rendez-vous incontournable de notre programmation annuelle. Le 21 octobre prochain, j'aurai l'honneur de mener une discussion avec deux femmes inspirantes qui ont chacune ouvert une porte dans leur domaine : la première femme civile directrice générale de la Sûreté du Québec, Madame Johanne Beausoleil et Madame Nicole Juteau, première femme policière et agent double de l'histoire du Québec. Les inscriptions sont déjà ouvertes, et les places sont limitées donc faite vite!

Merci.